Le budget—M. Wilson

Voici la difficulté dans laquelle se trouve la présidence en l'occurrence: je comprends très bien la position de l'opposition officielle et du Nouveau Parti démocratique et je comprends très bien leurs raisons, mais le fait est que nous avons maintenant un ordre de la Chambre,

adopté par la Chambre, et je ne vois aucun moyen pour

moi de le modifier unilatéralement.

Cet ordre de la Chambre pourrait bien sûr être modifié, si la Chambre veut me donner des instructions en ce sens, mais je n'ai rien reçu de tel. Je suis donc obligé de l'appliquer à moins, bien sûr, qu'on me dise d'agir autre-

ment. Je le répète, la Chambre ne l'a pas fait.

• (1740)

après-midi.

On a soutenu également que l'étude du budget ne devait pas suivre son cours tant que le débat sur la question de privilège, au cours duquel nous avons entendu un certain nombre de requêtes, ne serait pas terminé.

Je continue d'écouter les arguments avancés sur ce qui constitue ou ne constitue pas un outrage à la Chambre. Je ne saurais préjuger de rien. La question que nous devons entendre en vertu de cet ordre spécial, que j'ai décrit tout à l'heure, et les questions d'outrage et de privilège sont liées entre elles à première vue, mais en les examinant de plus près, je me rends compte qu'elles ne dépendent pas les unes des autres. Chacune doit être traitée à part.

Le Président ne peut pas prédire l'avenir, c'est-à-dire qu'il ne saurait prévoir ce que la Chambre fera s'il y a eu, de prime abord, outrage à la Chambre ou violation des privilèges des députés. Comme je l'ai déjà dit, j'ai l'intention d'entendre d'autres arguments sur la question de privilège. Cette question est loin d'avoir été vidée cet

Mais même si je ne sais pas quelle décision sera rendue au bout du compte à propos de la question de privilège, je sais, par contre, quel cheminement la Chambre a suivi dans le cadre de cet ordre spécial. Je dois prévenir les députés que je suis lié par cet ordre. Il est donc de mon devoir de donner la parole à l'honorable ministre des Finances (M. Wilson).

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

son (Etobicoke-Centre) que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai dit ce matin combien je regrettais de ne pas avoir pu prononcer mon exposé budgétaire à la

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wil-

Chambre en premier lieu. Les députés de tous les côtés de cette enceinte ont débattu des circonstances qui entourent cette affaire au cours de la journée.

Permettez-moi de faire quelques brefs commentaires à propos de mon budget, un budget que je trouve très

important pour les Canadiens.

Il faut que les députés et tous les Canadiens comprennent notre politique budgétaire qui soutient les mesures dont font état les documents que je dépose aujourd'hui.

[Français]

Il est également important de bien comprendre les grands objectifs économiques et sociaux que nos politiques vont aider à réaliser.

[Traduction]

Notre budget est conçu pour remédier au problème national prédominant qui empêche les Canadiens de prétendre à un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leurs enfants: notre grosse dette publique qui augmente toujours.

Elle s'élève maintenant à plus de 320 milliards de dollars. Elle est plus de 20 fois plus importante qu'au milieu des années 70 où elle a commencé à augmenter plus vite que l'économie nationale. Les intérêts sur la dette draineront cette année plus d'un tiers de toutes les recettes du gouvernement.

En tant que gouvernement, nous nous sommes rendu compte de la menace que représentait cette dette et son énorme rythme de croissance lorsque nous sommes arrivés au pouvoir il y a quatre ans et demi.

vés au pouvoir il y a quatre ans et demi.

Dans le cadre d'une série de mesures visant à renforcer les fondements de l'économie canadienne, nous sommes

Le budget—M. Wilson des dépenses du gouvernement et d'augmentation des

intervenus pour ralentir cette croissance en réduisant le déficit annuel. Nous avons réussi à ramener le taux d'augmentation de la dette de près de 24 p. 100 en 1984 à moins de 10 p. 100 l'année dernière.

Au cours de la même période, l'économie canadienne a connu une grande expansion. Elle a créé un million et demi de nouveaux emplois et s'est développée plus vite que dans la plupart des autres pays industrialisés.

Le gouvernement a comme principal objectif budgétaire de continuer à maîtriser la dette publique en réduisant le déficit, et à renforcer les politiques qui ont contribué à aboutir à ce bilan de progrès financier et économique.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Le défi auquel nous sommes confrontés a maintenant acquis un nouveau caractère d'urgence. En réponse aux pressions inflationnistes croissantes au Canada et à l'étranger, les taux d'intérêts à court terme ont augmenté. Ils seront beaucoup plus élevés cette année que ne s'y attendaient en général la plupart des commentateurs il y a seulement quelques mois.

Si nous ne prenons pas maintenant des mesures, nous courrons un danger accru d'inflation élevée et de taux d'intérêt qui le seront encore plus. Cela pourrait conduire à une grave récession. En même temps, les intérêts prévus à payer pour la dette ont augmenté de plus de 6 milliards de dollars cette année, Ces intérêts seuls s'élèveront à 39 milliards de dollars. C'est plus que ce que nous dépenserons en totalité pour les soins de santé, les allocations familiales, la sécurité de la vieillesse et l'assistance sociale.

Ce qui est en jeu ici est tout simplement notre capacité en tant que gouvernement et en tant que pays de conserver le niveau et la qualité de vie élevés auxquels les Canadiens s'attendent.

[Français]

Si nous voulons protéger et renforcer notre niveau et notre qualité de vie, nous devons adopter des politiques financières et monétaires fermes, mesurées et cohérentes, qui nous permettront de continuer le processus visant à faire descendre les taux d'inflation et d'intérêt et les empêcher d'augmenter de nouveau; il nous faut adopter des politiques réalistes et pondérées qui établissent soigneusement un juste équilibre entre les risques à court terme et les objectifs à long terme.

[Traduction]

Les mesures décisives de contrôle de la dette que contient ce budget sont essentielles si l'on veut obtenir un bon équilibre des politiques, maintenant et dans les années à venir.

Les mesures budgétaires que je propose, qui sont expliquées en détail dans les documents que je dépose, comprennent toute une gamme de mesures de réduction

recettes. De plus, la puissance économique fondamentale et la stabilité des recettes seront améliorées par la réforme de la taxe fédérale de vente. Nous sommes parvenus à réduire notablement le programme de dépenses. Lorsque toutes les mesures seront en oeuvre, l'économie totale sera de 2,5 milliards par année. Ces mesures s'ajoutent aux compressions de dépenses entreprises depuis 1984. Grâce à tout cela, notre

programme de dépenses est passé de 19,5 p. 100 de notre revenu national il a cinq ans à 16 p. 100 cette année. En 1993-1994, il sera encore plus bas, juste au-dessus de 15 p. 100. Monsieur le Président, c'est le plus bas niveau en un quart de siècle.

Nos mesures de contrôle de la dette, tant par la réduction des dépenses que par l'augmentation des recettes, totaliseront plus de 5 milliards cette année et 9 milliards l'an prochain. Cela compensera en grande partie l'aug-

L'an prochain le rapport de la dette au PIB sera stabilisé. Cela signifie que la dette publique cessera de croître plus rapidement que l'économie pour la première fois depuis le milieu des années 70.

mentation des frais de la dette et réduira le déficit annuel

à 30,5 milliards. L'an prochain il ne sera plus que de 28

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): En 1993-1994, le déficit sera de 15 milliards, la moitié de ce qu'il est aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

• (1750)

[Français]

milliards.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Les mesures décisives annoncées dans le Budget créeront l'équilibre nécessaire entre nos politiques budgétaires et monétaires pour réduire les pressions inflationnistes, créer une marge pour les réductions des taux d'intérêt et soutenir la croissance économique.

[Traduction]

A mesure que le déficit diminuera, la dette baissera en proportion de notre revenu national. Les paiements d'intérêt absorberont une proportion moindre de chaque dollar de recettes. Cela rétablira la marge de manoeuvre dont nous aurons besoin pour maintenir les programmes auxquels les Canadiens sont attachés, ainsi que pour bâtir un avenir meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Au-delà des chiffres, nous aurons un Canada qui gardera le cap sur un niveau et une qualité de vie en progression constante, qu'il pourra transmettre à la prochaine génération, un Canada qui contribuera à l'édification de notre avenir au lieu de

Le budget--M. MacLaren

l'hypothéquer. C'est notre responsabilité en tant que gouvernement et notre but en tant que Canadiens.

Il y a quatre ans, nous avons présenté un plan visant à doter le Canada d'un avenir meilleur. Nous savions que pour garder ce cap, nous aurions besoin d'un effort national soutenu. Tous ensemble, nous avons accompli des progrès considérables. Notre succès futur dépendra de la volonté du gouvernement de continuer à faire des choix difficiles, ainsi que de la compréhension et de l'engagement des Canadiens à participer à l'édification d'un Canada plus fort. Les politiques contenues dans ce

Aujourd'hui, je dépose tous les documents budgétaires, y compris les avis de voies et moyens concernant les changements à apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu, à la Loi sur l'accise, au Tarif des douanes et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse. Les détails de ces mesures se trouvent dans les documents que je dépose. Je demande qu'un ordre du jour soit désigné pour l'étude de chacune de ces motions.

De plus, conformément à une motion de la Chambre, je présenterai aujourd'hui un projet de loi portant pouvoir d'emprunt pour l'année financière 1989–1990.

Des voix: Bravo!

budget n'ont pas d'autre but.

[Français]

M. le Président: Conformément à l'ordre adopté le mercredi 19 avril 1989, la Chambre revient maintenant à la rubrique Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LOI DE 1989-1990 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances) demande à présenter le projet de loi C-11, Loi portant pouvoir d'emprunt.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, le budget qui a été rendu public il y a 24 heures démontre ce que beaucoup de Canadiens savaient depuis des années. C'est que le gouvernement du premier ministre (M. Mulroney) est à la fois injuste et indifférent aux besoins véritables des Canadiens, et incompétent dans la gestion des finances publiques.

Il n'est que trop clair maintenant que le gouvernement entend régler son déficit en sabrant dans les programmes et en élevant les impôts. Il va être beaucoup question au cours des semaines qui viennent du budget et de ses effets sur la famille moyenne du Canada. Dans mon parti nous allons participer à ce débat. Nous aurons beaucoup de choses à en dire.

Au cours des quelques minutes qui suivent, je voudrais

parler de déficits, non pas du déficit du gouvernement, non pas de la quantité de dollars qui séparent ses dépenses de ses recettes. Je voudrais parler des déficits que tous les Canadiens comprennent, les déficits qui disent quelque chose à tous les Canadiens, les déficits qui se font sentir de façon tout à fait réelle dans la vie de chacun d'entre eux.

Il y a beaucoup de déficits au budget, mais ils sont d'un tout autre ordre que celui dont le gouvernement nous parle. Il y a un déficit de compassion, d'aide, d'assistance.

Demandez à la mère célibataire de Brampton qui a besoin de services de garde de jour pour pouvoir travailler à plein temps, et qui a cru le premier ministre quand il a promis un plan national d'ensemble pour les garderies. Qu'en est-il de cette promesse aujourd'hui? Il y a un déficit de compassion.

Et demandez à la femme de Vancouver dont le mari a dû rester pendant deux nuits dans une salle d'urgence faute de lit disponible. Demandez aux gens qui espéraient que les crédits de notre régime de santé seraient augmentés, et non pas bêtement réduits comme cela a été annoncé dans le budget.

C'est un budget où l'aide aux Canadiens nécessiteux

C'est un budget où l'aide aux Canadiens nécessiteux est déficitaire. Consultez la jeune famille de Bonavista qui subsiste avec l'aide aux chômeurs sept mois par année